



Impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les besoins en emplois et en compétences des entreprises de sylviculture, d'exploitation forestière et du travail mécanique du bois

Sommaire - Impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les besoins en emplois et en compétences des entreprises de sylviculture, d'exploitation forestière et du travail mécanique du bois

1

Présentation des entreprises du bois avant la crise sanitaire

2

Impacts de la crise sanitaire sur le secteur du bois et perspectives

3

Stratégies mises en œuvre face à la crise

4

Focus sur les métiers et compétences

1

Présentation des entreprises du bois* avant la crise sanitaire

* Activités de sylviculture, d'exploitation forestière et du travail mécanique du bois

AKTO

Présentation des entreprises de la branche du travail mécanique du bois avant la crise sanitaire

Une prédominance d'entreprises de moins de 50 salariés (96%), réparties sur l'ensemble du territoire national

Chiffres clés de la branche IDCC 158

Sources : Acoess 2019 (effectifs), Insee, Sirene 2018 (établissements) et Dads 2017 (entreprises)



38 805
salariés

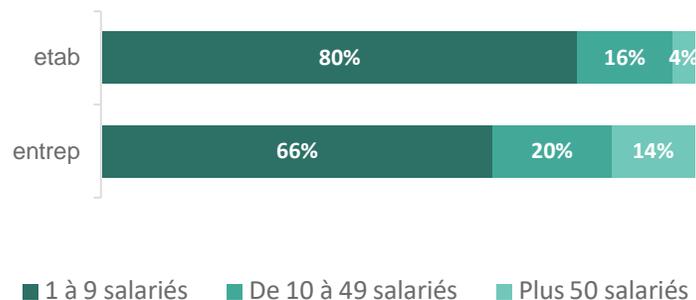


2 830
entreprises

3 170
établissements

Répartition des établissements et des entreprises par taille (IDCC 158)

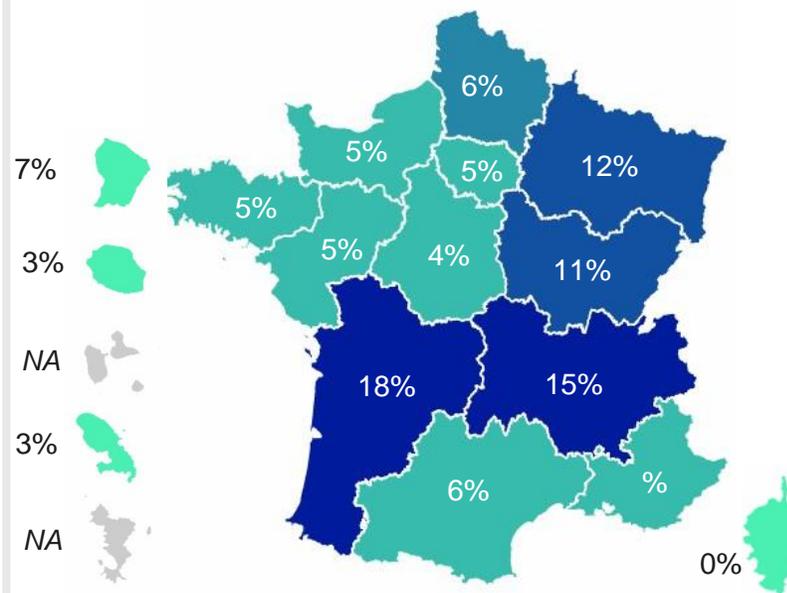
Source : Insee Dads 2017 (entreprises) et Sirene 2018 (établissements)



Près de 7 entreprises sur 10 comprennent moins de 10 salariés.

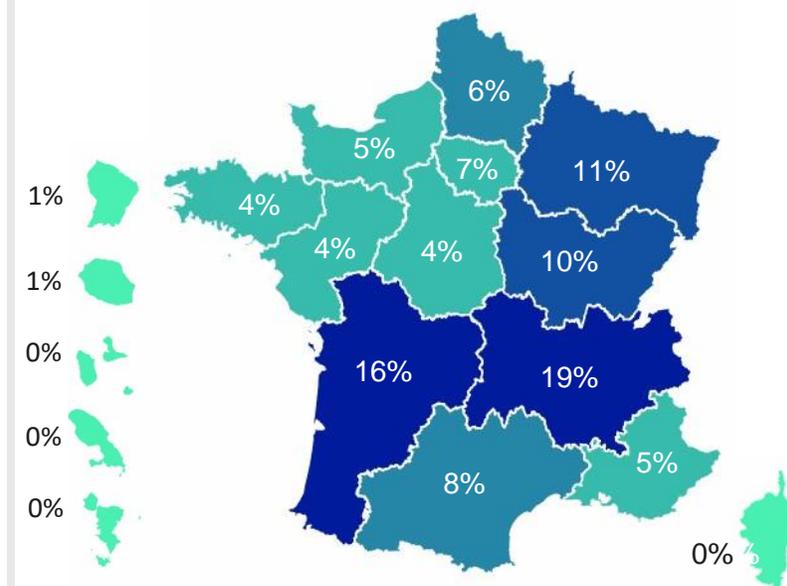
Répartition du nombre de salariés par région (IDCC 158)

Source: Insee, 2018



Répartition du nombre d'établissements par région (IDCC 158)

Source: DARES 2016



Présentation de la branche du travail mécanique du bois avant la crise sanitaire

Une surreprésentation d'hommes ouvriers au sein de la branche



22% de femmes
(contre 45% toutes branches confondues)

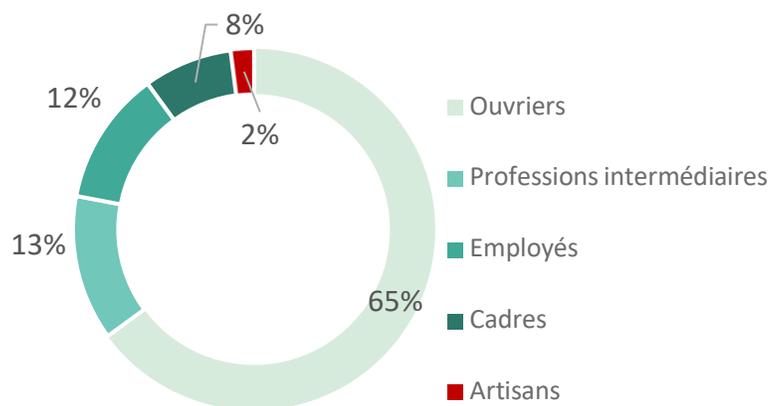


70% de contrats à temps complet
(contre 80% toutes branches confondues)

Insee DADS au 31/12/2014 (IDCC 158)

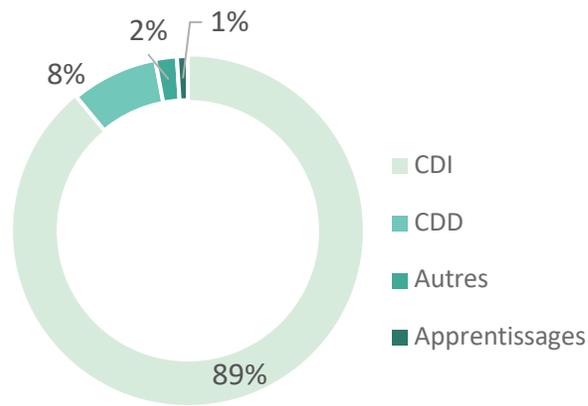
Répartition des effectifs salariés par CSP et contrats (IDCC 158)

Source: Insee Insee DADS au 31/12/2014



6 salariés sur 10 sont des ouvriers

contre 3 salariés sur 10 toutes branches confondues

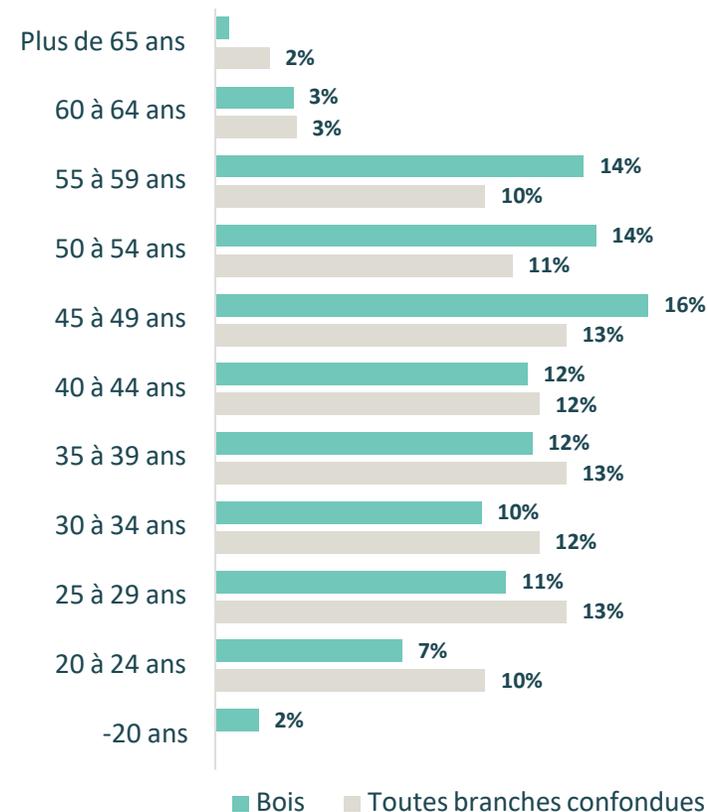


Près de 9 salariés sur 10 sont en CDI

contre 8 salariés sur 10 toutes branches confondues

Pyramide des âges de la branche (IDCC 158)

Source : Insee DADS au 31/12/2014



Tendances d'évolution de la branche du travail mécanique du bois avant la crise sanitaire

Une dynamique de concentration des entreprises au sein de la branche

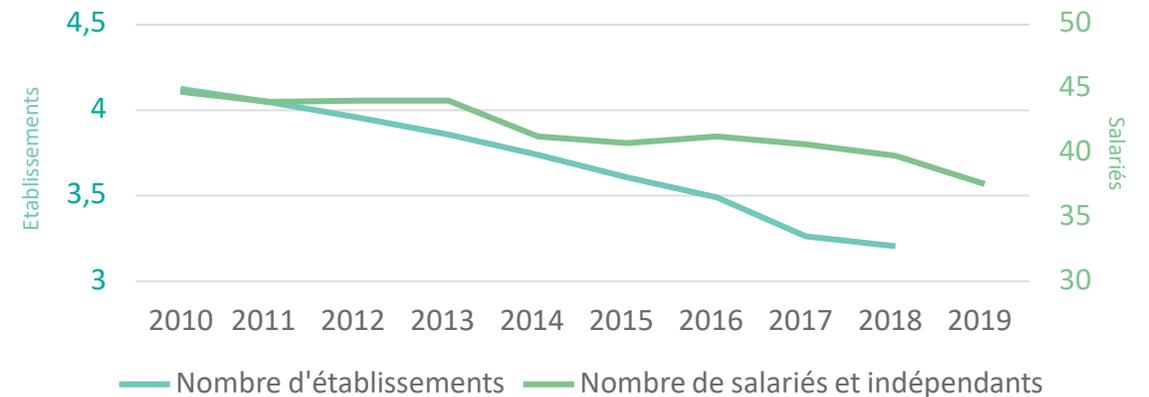
Évolution du chiffre d'affaires de la branche

Source: Insee, 2018, traitement Kyu Lab, IDCC 158



Évolution du nombre de salariés et d'établissements (en milliers)

Source: Insee, 2018, traitement Kyu Lab, IDCC 158



Une augmentation globale du chiffre d'affaires, mais une baisse régulière du nombre de salariés et d'établissements qui traduit une dynamique de concentration au sein de la branche du travail mécanique du bois

- Après la crise de 2008, de nombreux secteurs du bois ont connu une baisse de leurs volumes de production durant plusieurs années. En augmentation de plus de 10% entre 2013 et 2018, le chiffre d'affaires des entreprises de la branche a néanmoins montré une certaine résilience.
- Dans un contexte de concurrence accrue (voir slides suivantes), le marché du bois s'est dans le même temps concentré. Entre 2013 et 2018, le nombre d'établissements a reculé de 17%. Les effectifs salariés ont quant à eux diminué de 10% sur la même période.

2

Impacts de la crise sanitaire sur les entreprises du bois* et perspectives

* Activités de sylviculture, d'exploitation forestière et du travail mécanique du bois

AKTO

Etat de lieux de la situation économique : Synthèse et points clés

Les entreprises du bois ont été durement touchées par la crise sanitaire, mais disposent d'une réelle capacité de rebond

Une diminution brutale du chiffre d'affaires lors du premier confinement, mais un rebond observé dès sa levée

- Entre février et avril 2020, le chiffre d'affaires chute de 31% pour la branche du travail mécanique du bois
- Entre mai et août 2020, celui-ci augmente de 19%.

- IDCC 158, source déclaration de TVA

En 2021, un retour à la croissance du chiffre d'affaires anticipée par près de la moitié des entreprises

- 40% des entreprises envisagent un retour de leur chiffre d'affaires proche de son niveau d'avant crise et 25% envisagent une croissance
- 31% déclarent néanmoins ne pas avoir de visibilité sur l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2021

Des impacts différenciés selon les secteurs

- En 2020, respectivement 56%, 52% et 48% des scieries, des sociétés d'exploitation forestière et des fabricants d'objets en bois ont fait part d'un maintien ou d'une hausse de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à son niveau d'avant crise.
- 81% des fabricants d'emballages en bois déclarent avoir rencontré une baisse de leur chiffre d'affaires.

Un impact limité sur les effectifs

- Une modélisation des effectifs globaux a pu être réalisée sur la base des variations d'effectifs déclarées en 2020 et anticipées en 2021. Les répondants estiment à près de -3% la baisse des effectifs sur l'année 2020 par rapport 2019 et espèrent un retour au niveau de 2019 fin 2021.

Une tendance à l'accélération d'un certain nombre de facteurs d'évolution de la branche

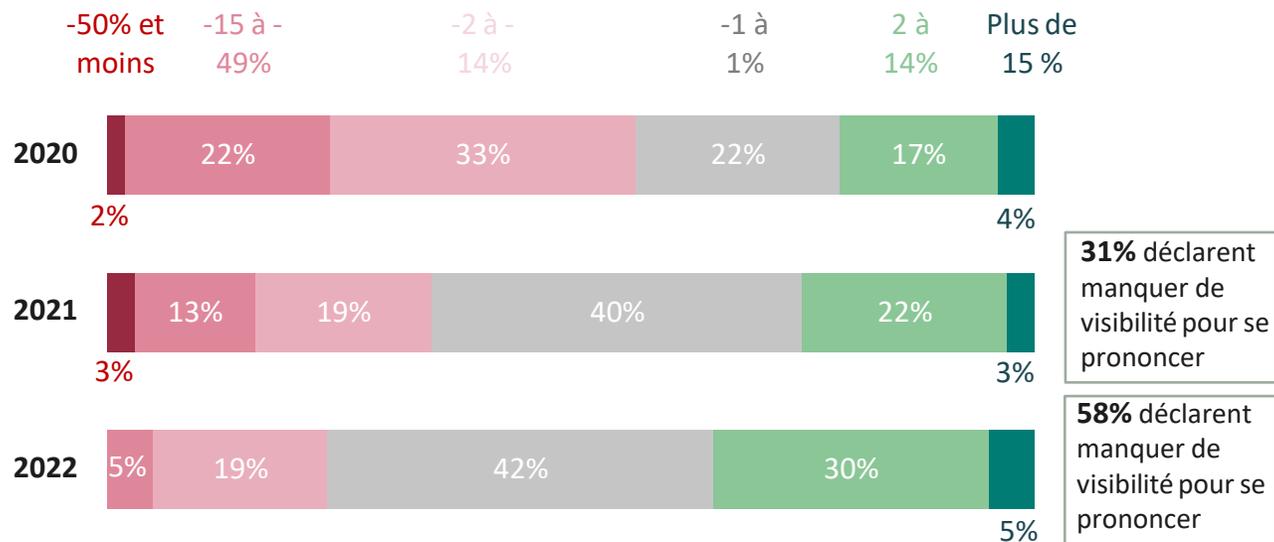
- Sous l'effet de la crise, bon nombre de dynamiques de marché devraient se maintenir ou s'accroître, comme la dynamique de concentration des acteurs de la filière ou l'intensification de la concurrence.
- La filière-bois pourrait également tirer parti de la prise de conscience environnementale renforcée par la crise.
- Globalement, la crise semble avoir accéléré les actions de modernisation de l'appareil de production au sein de la filière.

La crise sanitaire sur les entreprises du bois – impact sur le chiffre d'affaires

Au global, près des 2/3 des entreprises de la branche ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires en 2020, mais plus de la moitié anticipe dès 2021 un retour à un niveau proche de celui-ci d'avant crise

Evolution anticipée du chiffre d'affaires des entreprises de la branche par rapport à 2019

Pourcentage d'entreprises par tranche d'évolution – Questionnaire KYU/AKTO, 254 répondants



Lecture : En 2020, 22% des entreprises répondantes ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires située entre -15% et -49%.

Plus d'un répondant sur deux a connu une baisse de son chiffre d'affaires supérieure à -2% en 2020

- Quelle que soit leur taille, les répondants estiment en moyenne à environ -5% la baisse de leurs chiffres d'affaires en 2020 par rapport à 2019. Ce chiffre ne connaît pas de variations significatives selon la taille de l'entreprise.
- 2% des entreprises ont connu une baisse de plus de 50% de leur chiffre d'affaires. Cette baisse concerne particulièrement des entreprises de très petite taille (dont les effectifs sont compris entre 1 et 10 salariés)

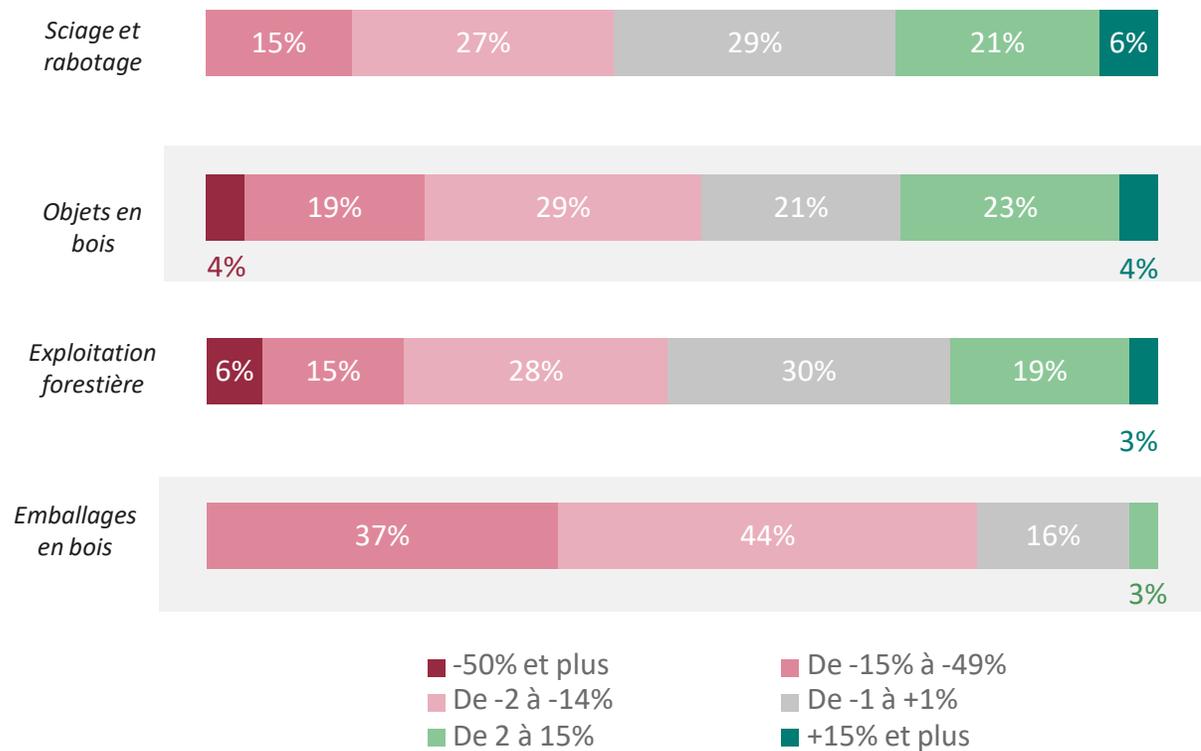
Près de la moitié des entreprises espèrent dès 2021 un retour de leur chiffre d'affaires à un niveau proche de celui d'avant crise

- En 2021, 28% des entreprises estiment que leur chiffre d'affaires restera inférieur à son niveau de 2019. 44% des entreprises font part de prévisions plus optimistes et espèrent que leur niveau de chiffre d'affaires retrouvera son niveau d'avant-crise (en raison notamment d'une demande de bois soutenue dans certains secteurs, voir slides 22-23).
- Les projections d'évolution de chiffres d'affaires ultérieures sont difficiles à établir dans un contexte où la temporalité de la sortie de crise reste encore floue. Environ un tiers des répondants mentionnent néanmoins être dans l'impossibilité de se prononcer sur l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2021. En 2022, ce manque de visibilité concerne près de 60% des répondants.

La crise sanitaire sur les entreprises du bois – impact sur le chiffre d'affaires selon les secteurs d'activité

Le secteur des emballages apparaît plus fortement touché par la crise

Evolution anticipée du chiffre d'affaires en 2020 des entreprises de la branche par secteurs par rapport à 2019 – Questionnaire KYU/AKTO, 254 répondants



Plus de la moitié des entreprises de l'exploitation forestière, des scieries ou des fabricants d'objets en bois ont constaté un maintien voire une augmentation de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019

- Pour 2020, respectivement 56%, 52% et 48% des scieries, des sociétés d'exploitation forestière et des fabricants d'objets en bois ont fait part d'un maintien ou d'une hausse de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à son niveau d'avant-crise.
- Pour 2021, 32% des scieries, 42% de fabricants d'objets en bois et 48% des sociétés d'exploitation forestière estiment que leur chiffre d'affaires sera proche de celui réalisé en 2019.

Fragilisés par la crise, les fabricants d'emballages en bois font preuve de prudence concernant l'anticipation de l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2021

- Pour 2020, 81% des fabricants d'emballages en bois déclarent avoir rencontré une baisse de leur chiffre d'affaires. Le secteur a notamment été pénalisé par la mise à l'arrêt de certaines industries comme l'automobile ou l'aéronautique et par une nette diminution des activités liées au transport.
- Au sortir de la crise, 44% des fabricants d'emballages anticipent que leur activité sera ralentie par rapport à fin 2019. 34% des répondants du secteur anticipent néanmoins que leur chiffre d'affaires retrouvera en 2021 un niveau proche de celui d'avant crise. Le secteur fait face à un manque de visibilité important : 41% considèrent ne pas pouvoir se prononcer sur l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2021.

D'autres secteurs, dont l'imprégnation et la tonnellerie semblent avoir plus lourdement souffert de la crise

- Respectivement 76% et 59% des entreprises de ces secteurs ont fait face à une baisse de leur chiffre d'affaires en 2020. Ces chiffres sont toutefois à manier avec prudence en raison du faible nombre de répondants (16 et 15 répondants pour les secteurs de l'imprégnation du bois et de la tonnellerie).

La crise sanitaire sur les entreprises du bois – impact sur l’activité selon les secteurs

De forts impacts sur les débouchés des entreprises du bois, dont les effets sont néanmoins hétérogènes selon les secteurs

Un choc global d’offre et de demande dont les effets ont directement pénalisé les acteurs de la filière-bois

- Les mesures de confinement mises en place en mars 2020 ont donné lieu à l’arrêt brutal d’activités dont les effets sont directement répercutés sur les acteurs de la filière-bois. Il s’agit notamment de l’effondrement de la production industrielle, de la mise à l’arrêt de chantiers de construction ou encore la fermeture de magasins non essentiels.
- La dégradation de la conjoncture économique a généré des phénomènes d’attentisme en matière de consommation dont les effets ont pu se répercuter en chaîne sur les acteurs de la filière bois. Les entreprises de la filière ont néanmoins pu profiter d’une hausse des dépenses des Français en matière d’aménagement.
- Dès la sortie du premier confinement, l’activité de la filière a ainsi connu un effet de rebond plus rapide que l’économie dans son ensemble, qui toutefois n’a pas nécessairement permis de compenser la baisse d’activité enregistrée au printemps.
- Les effets du deuxième confinement ont eu un impact plus modéré sur les activités, du fait du maintien de nombreuses activités.



Amont forestier et première transformation

Scieries et sociétés d’exploitation forestière : Les sociétés d’exploitation forestière et scieries font partie des chaînes d’approvisionnement du reste de la filière. Leur activité a été touchée par la mise sous cloche de l’économie pendant le confinement, mais profite désormais d’une demande de produits bois soutenue.

Panneaux de bois : Le secteur enregistre selon l’INSEE une baisse de sa production estimée à 11%, qui s’explique principalement par la contraction de l’activité en 2020 de ses principaux débouchés (la construction et l’ameublement).



Deuxième transformation

Emballages industriels : Le secteur a connu des difficultés en raison notamment de la mise à l’arrêt des activités liées aux transports (aéronautique et automobile), en partie compensées par les demandes des télécoms, de l’électronique, ou de l’agroalimentaire.

Emballages légers : le secteur a notamment été affecté par l’arrêt brutal des activités liées à la restauration. La hausse de la consommation de produits locaux a toutefois permis de soutenir la demande et de réduire l’import de caquettes étrangères.

Parquets : initialement très affecté par les mesures de confinement, le marché du parquet a profité ensuite de l’engouement des ménages dans leurs efforts de rénovation, qui toutefois n’est pas parvenu à compenser la baisse enregistrée durant le confinement.

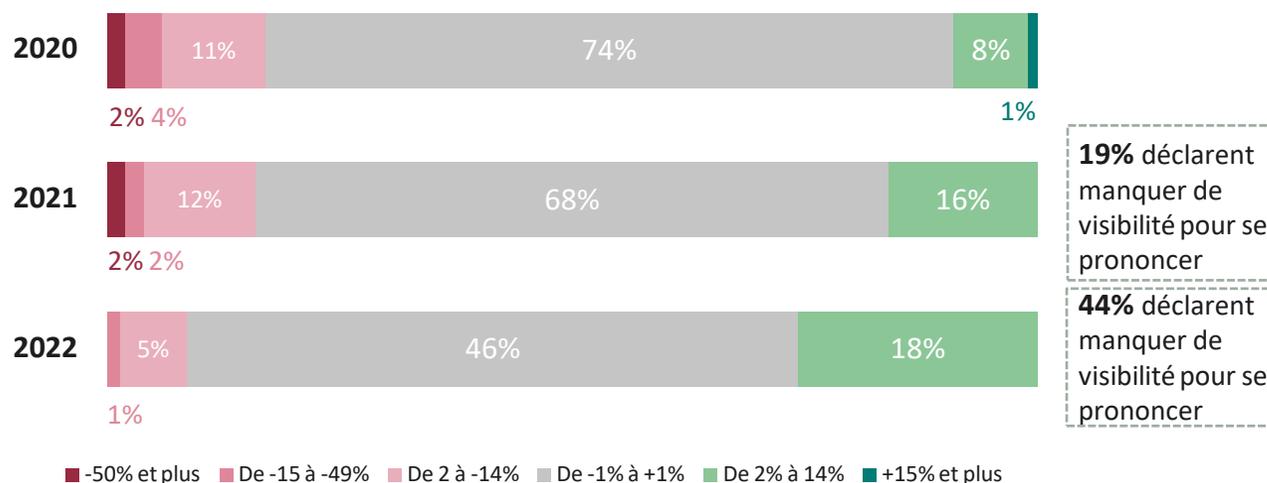
Tonnellerie : si les activités de tonnellerie ont pu répondre à certaines commandes de la clientèle étrangère durant le confinement, elles ont toutefois été fortement pénalisées par la fermeture prolongée des bars et des restaurants.

La crise sanitaire sur les entreprises du bois - impact sur les effectifs salariés

L'emploi apparait relativement résilient dans la branche, ce qui peut être attribué aux mesures d'accompagnement mises en place par l'Etat

Evolution anticipée des effectifs des entreprises de la branche par rapport à 2019

Pourcentage d'entreprises par tranche d'évolution – Questionnaire KYU/AKTO, 253 répondants



Lecture : En 2020, 11% des entreprises répondantes ont connu une baisse de leurs effectifs située entre -2% et -14%.

Malgré les importantes baisses d'activité, les effectifs salariés n'ont pas connu de diminution significative et cela ne devrait pas être le cas non plus dans les années à venir.

- Au global, 74% des entreprises de notre échantillon font part d'un maintien de leurs effectifs et 9% d'une augmentation.
- Le recours aux dispositifs de soutien de l'Etat, et en particulier au chômage partiel a donc globalement permis aux entreprises du bois de maintenir leurs effectifs tout en préservant leur trésorerie grâce à une diminution de la masse salariale estimée à -4% entre avril et janvier 2020 (dates de déclaration des entreprises de leur masse salariale, source : Acof).
- Les impacts à long terme de la crise pourraient toucher encore 6% des entreprises en 2022.

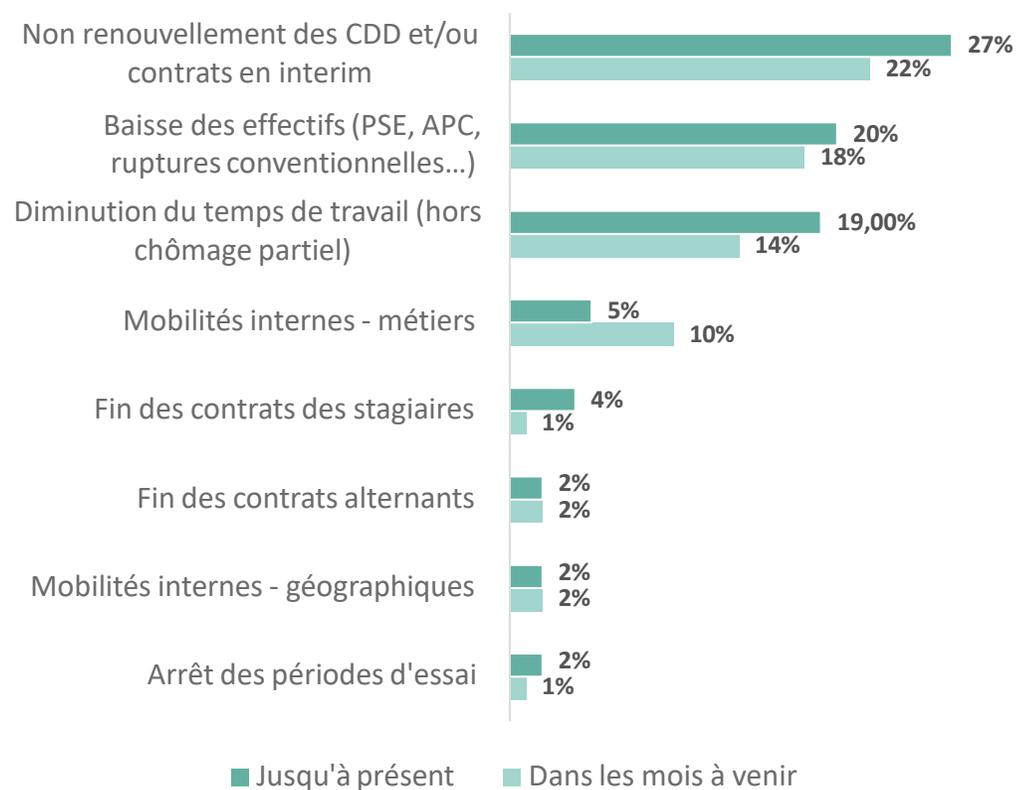
Les différents secteurs du bois ont néanmoins dû faire face à des réalités différentes

- Le secteur des fabricants d'emballages fait part d'une plus importante diminution de leurs effectifs. Ainsi 23% des entreprises ont connu une diminution des effectifs.
- À l'inverse seules 14% des entreprises des secteurs du sciage, de la fabrication d'objets en bois ou de l'exploitation forestière ont connu une baisse des effectifs en 2020. 33% des entreprises de tonnellerie mentionnent une hausse de leurs effectifs.

Impacts sur les ressources humaines des entreprises du bois

Au global, les entreprises du bois ont eu le plus souvent recours au non-renouvellement des CDD et des contrats en intérim

Stratégies mises en place par les entreprises de la branche en termes de ressources humaines - Questionnaire KYU/AKTO, 99 répondants



Des écarts de stratégies de gestion des ressources humaines mise en place selon les secteurs.

- Dans le secteur de l'emballage en bois, le non-renouvellement des CDD et des contrats en intérim constitue la principale variable d'ajustement des entreprises (47% des répondants ont jusqu'à présent développé cette stratégie qui dans les mois à venir devrait concerner encore 37% des entreprises du secteur).
- En revanche, dans les entreprises de fabrication d'objets en bois, les sociétés d'exploitation forestière ou les scieries, la stratégie dominante a été la diminution du temps de travail de leurs salariés (elle concerne respectivement 31%, 25% et 19% des répondants de ces secteurs), hors chômage partiel.
- L'anticipation des fins de contrats alternants, stagiaires ou l'arrêt des périodes d'essai restent quant à elle très limitée.

Une faible activation des mobilités internes, que ce soit entre métiers ou géographiques

- Seuls les fabricants d'objets en bois déclarent avoir eu recours à la mobilité géographique (15% des répondants du secteur). Dans les mois à venir, cette stratégie devrait néanmoins être activée par les sociétés de la tonnellerie et de l'exploitation forestière (respectivement 8 et 13% des répondants de ces secteurs).
- Seuls les secteurs du sciage et de la fabrication d'emballages en bois déclarent avoir jusqu'alors mis en place des mobilités internes (respectivement 11 et 7% des répondants de ces secteurs). Dans les mois à venir, les sociétés d'exploitation forestière et de tonnellerie envisagent également y avoir recours (respectivement 13% et 33% des répondants de ces secteurs évoquent la mise en place d'une telle stratégie dans les mois à venir).

Impact sur les facteurs d'évolution anticipés pré-crise

Une prise de conscience sociétale et environnementale qui devrait renforcer encore l'intérêt des consommateurs pour le bois

TENDANCES DE MARCHÉ

- Sous l'effet de la crise, bon nombre de dynamiques de marché devraient se maintenir ou s'accélérer. Il en va ainsi de la **dynamique de concentration des acteurs de la filière**, encore de **l'intensification de la concurrence**.
- Les entreprises apparaissent plus nuancées en ce qui concerne la **croissance de l'export**.

EVOLUTIONS SOCIÉTALES

- La crise semble avoir renforcé l'intérêt que les Français portent pour le bois, présenté par les acteurs de la filière comme un **matériau écologique et noble**. Les politiques mises en place dans le cadre du plan de relance visent directement à soutenir la demande du bois français dans le secteur de la construction, ce qui devrait se répercuter de façon positive sur la filière
- La crise sanitaire semble également avoir renforcé l'intérêt des citoyens français pour le **développement des circuits courts** dont la filière bois peut tirer parti. Dans ce secteur, cette tendance d'évolution pourrait permettre d'aller dans le sens d'une **meilleure intégration entre les activités de l'amont et de l'aval**, qui constitue également l'un des objectifs clés des mesures de relance consacrées à la filière bois.

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

- La crise a globalement accéléré la **digitalisation des fonctions supports et commerciales** de nombreux secteurs de l'économie, dont celui du bois. Un certain nombre d'acteurs de la filière ont notamment développé leurs plateformes e-commerce ou proposé le service du « click and collect ».
- Au niveau industriel, les entreprises font également part d'un maintien voire d'une accélération de la tendance liée à **l'automatisation des lignes de production**, permettant de réaliser des gains de productivité.



3

Stratégies mises en œuvre face à la crise

AKTO

Stratégies mises en œuvre face à la crise : synthèse et points clés

Les aides publiques mises en place durant la crise, des dispositifs ayant permis aux entreprises de la branche de sécuriser leur avenir

Le PGE et l'activité partielle, les dispositifs les plus couramment utilisés

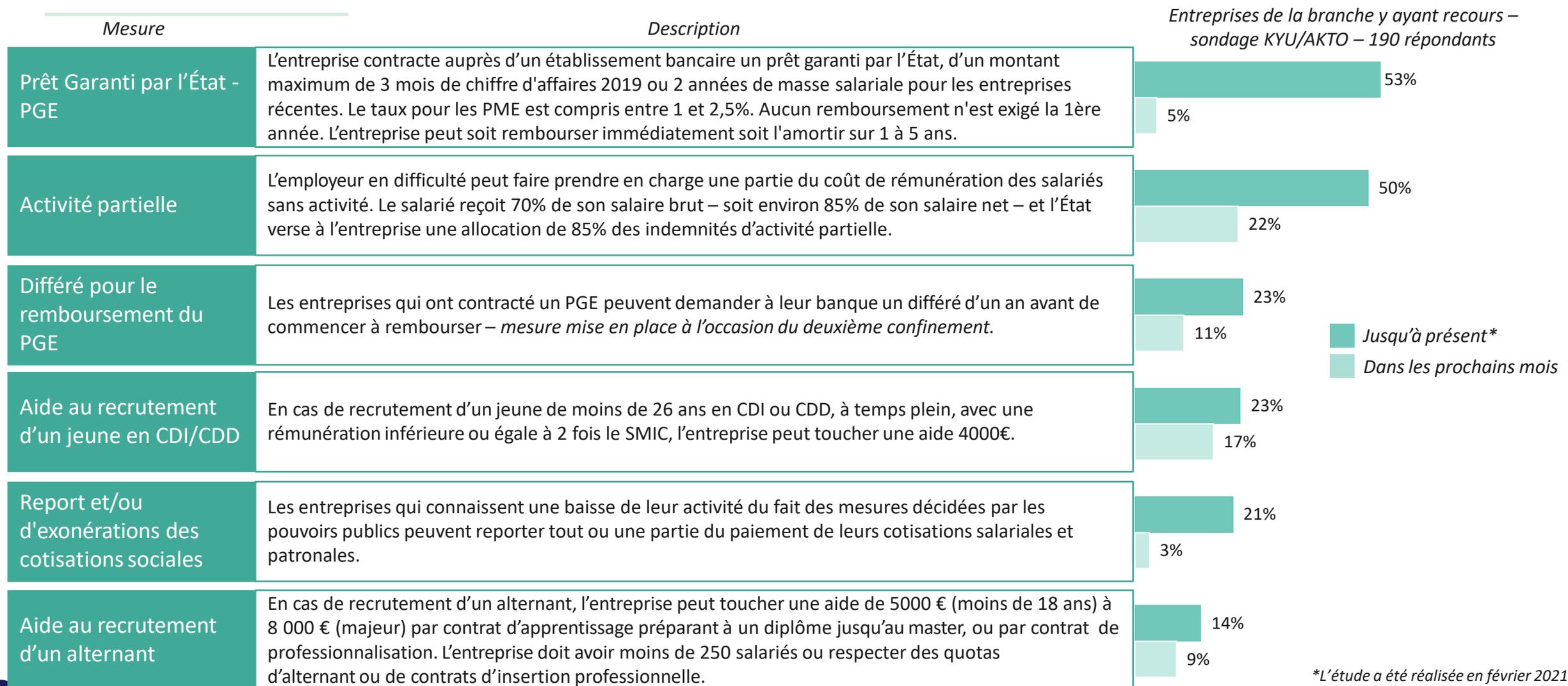
- Environ une entreprise sur deux ayant eu recours à des dispositifs de soutien a utilisé le PGE et/ou l'activité partielle
- 81% des entreprises d'exploitation forestière ont eu un recours au PGE
- 86% des fabricants d'emballage en bois ont eu recours à l'activité partielle

Des dispositifs ayant permis aux entreprises de maintenir des stratégies offensives

- Près d'une entreprise sur deux a travaillé sur le développement de son portefeuille client afin de s'assurer de nouveaux relais de croissance.
- Durant la période, 30% des entreprises ont souhaité accélérer la modernisation de leur outil industriel. Au même titre que l'amélioration de la relation client, elle fait figure de priorité pour les entreprises de plus de 10 salariés.
- Les fabricants d'objets ou d'emballages en bois ont néanmoins développé des stratégies plus défensives en cherchant à réduire leurs dépenses (R&D et sous-traitance)

Les dispositifs de soutien les plus utilisés par les entreprises de la branche

Une entreprise sur deux ayant eu recours à des dispositifs de soutien a utilisé le PGE et/ou l'activité partielle



■ Jusqu'à présent*
■ Dans les prochains mois

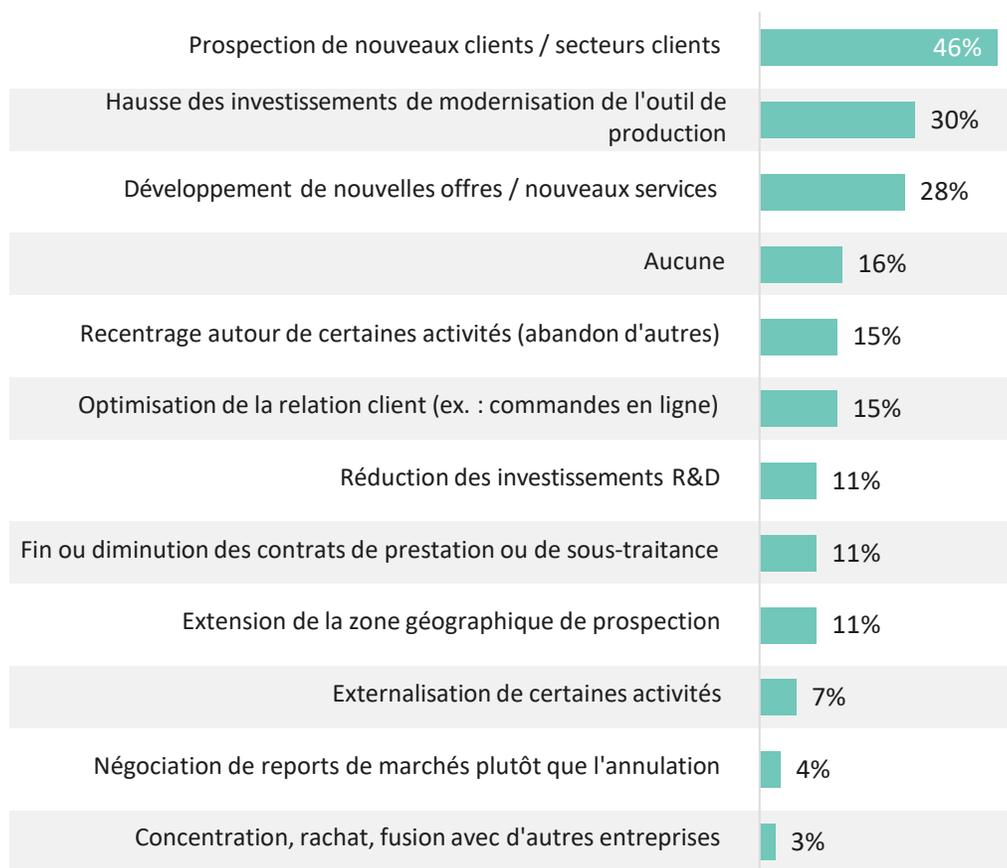
*L'étude a été réalisée en février 2021

Les réorientations stratégiques des entreprises du bois

Grâce aux importantes aides publiques, les entreprises n'ont globalement pas eu à déployer des stratégies défensives radicales et ont pour beaucoup mis en place des actions destinées à trouver de nouveaux relais de croissance

Les (ré)-orientations stratégiques des entreprises

Questionnaire KYU/AKTO, 227 répondants



Des stratégies « offensives » largement mises en œuvre par les entreprises du bois

- Quel que soit son secteur ou sa taille, près d'une entreprise sur deux travaille sur le développement de son portefeuille client. La diversification est recherchée pour trouver des relais de croissance.
- Dans la continuité d'une tendance de fond, la période actuelle est aussi consacrée à l'accélération de la modernisation de l'outil industriel pour près d'un tiers des entreprises. L'enjeu est notamment de maîtriser les coûts de production.
- Près d'1/4 des entreprises misent sur le développement de nouvelles offres ou services. C'est particulièrement le cas pour les secteurs des scieries et de la fabrication d'objets en bois qui sont globalement plus en capacité de se diversifier que des secteurs comme l'exploitation forestière, la tonnellerie ou encore la fabrication d'emballages en bois.
- Enfin près de 40% des structures de plus de 50 personnes envisagent de travailler sur l'optimisation de la relation avec leurs clients.

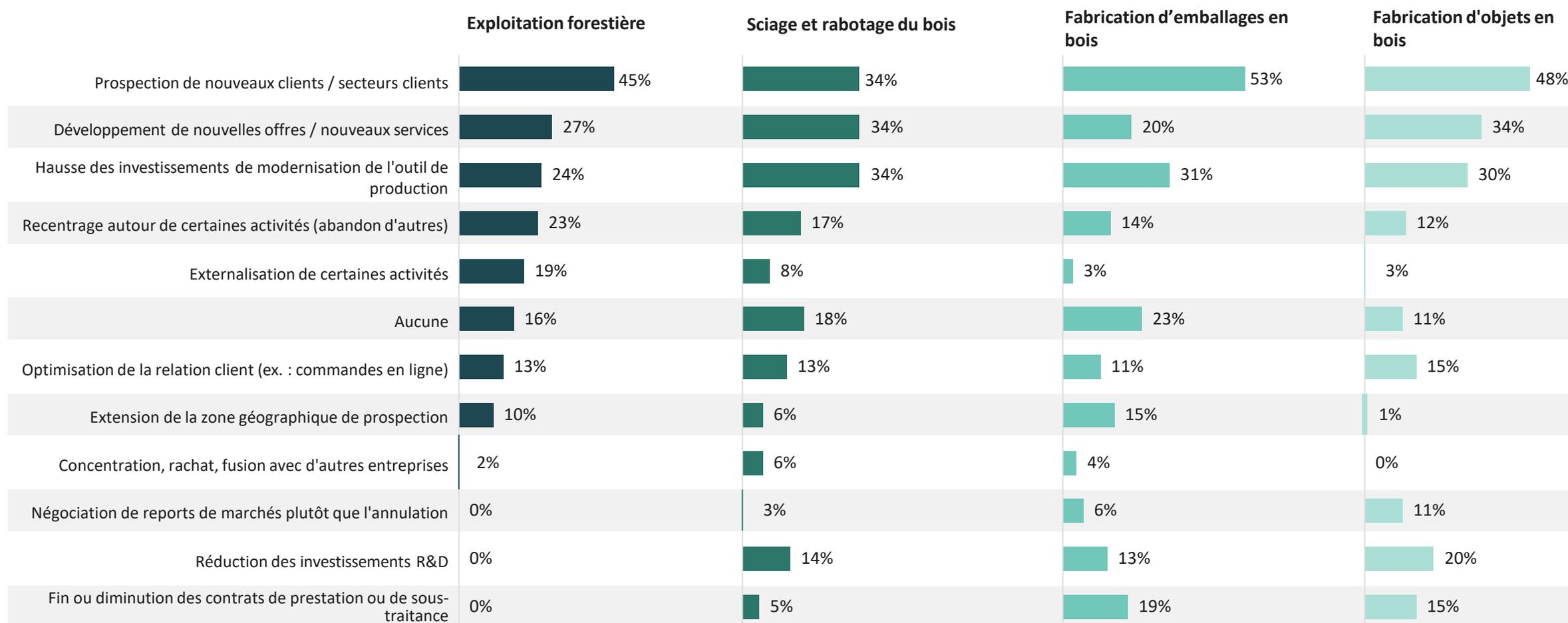
Le déploiement de stratégies « défensives » est globalement assez rare

- La réduction des dépenses de recherche et développement (R&D) concerne particulièrement les entreprises du secteur de la fabrication d'objets en bois et dans une moindre mesure les secteurs des scieries et de la fabrication d'emballages en bois.
- La baisse des coûts passe aussi par la réduction / l'annulation de contrats de prestation ou de sous-traitance

Les réorientations stratégiques selon le secteur de l'entreprise

L'élargissement des débouchés clients est une priorité pour toutes les entreprises, quel que soit leur secteur. La réduction des dépenses (R&D et sous-traitance) figure en bonne place dans les priorités des entreprises de fabrication d'emballage ou d'objets en bois.

Les (ré)orientations stratégiques mises en place par les entreprises de la branche – Questionnaire KYU/AKTO



4

Focus sur les métiers et les compétences

Impacts sur les métiers et compétences : synthèse et points clés

Face à la crise et à l'accélération des évolutions en cours liées aux métiers et aux compétences, le développement de la formation fait figure de priorité

Une tendance globale à la disparition des métiers manuels ou les moins qualifiés

- Les entreprises font part d'une tendance à la baisse de certains métiers liés à l'exploitation forestière (bûcherons, classeurs de bois), à la première transformation (opérateurs de scieries) et au travail du bois (caissiers, tonneliers..).
- La crise devrait globalement accélérer la tendance à la baisse des postes de manutentionnaires peu qualifiés.
- Au contraire, les métiers de la conception, de la maintenance et de l'encadrement montent aujourd'hui en puissance.

Des besoins en compétences préexistants, mais confirmés par la crise

- Le développement des compétences techniques et de production (connaissance des nouveaux procédés de transformation du bois, maîtrise des nouvelles machines...) reste après la crise la priorité première des entreprises.
- La crise semble avoir néanmoins renforcé les besoins des entreprises en compétences numériques (générées par la transformation digitale des fonctions supports et l'automatisation des lignes de production) et commerciales (liées à la nécessité de trouver de nouvelles cibles clients ou de développer de nouveaux services). Le développement de ces compétences numériques et commerciales devient une priorité pour près d'une entreprise sur deux après la crise (contre deux entreprises sur dix environ avant la crise).

Des dynamiques d'évolution qui devraient se répercuter directement sur les tensions au recrutement pour certains métiers

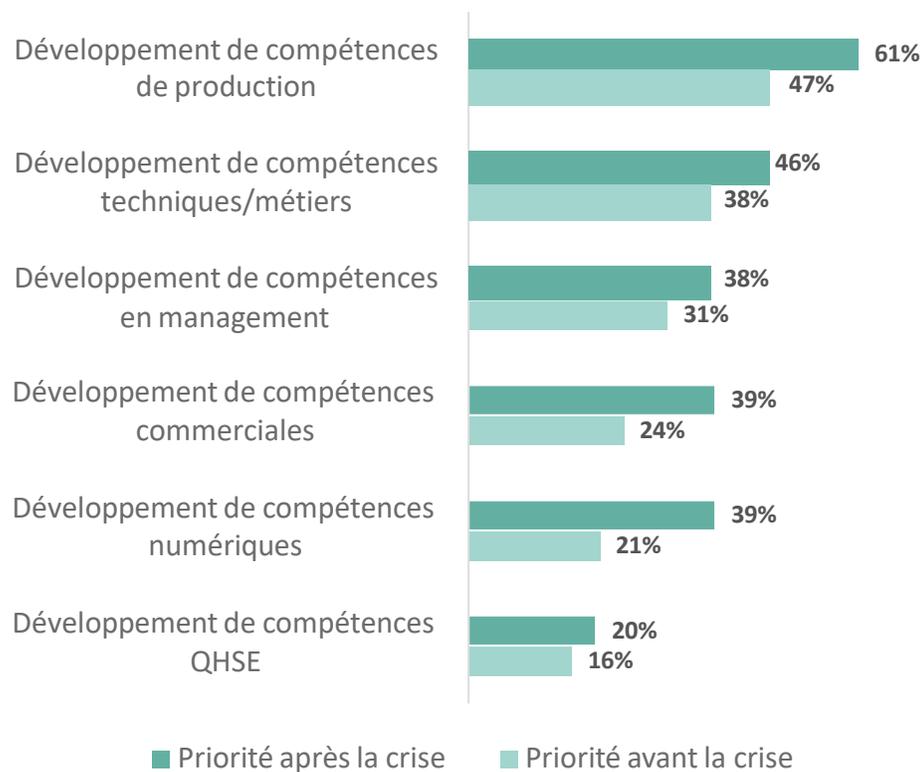
- Avant la crise, les entreprises du bois faisaient face à d'importantes tensions au recrutement pour les métiers d'opérateurs (scieries ou travail mécanique du bois), de conducteurs de lignes, de tonnelier (source : cabinet OPAL), d'agents de maintenance ou de manutentionnaires.
- L'accélération des innovations technologiques anticipée pourrait donner lieu à une aggravation des tensions au recrutement des métiers d'agents de maintenance, de conducteurs d'équipements / de ligne automatisée.
- Des passerelles au sein de la branche ou entre les branches pourraient néanmoins permettre d'accroître le nombre de candidats disponibles pour ces métiers (ex: agents de maintenance issus des industries automobiles ou navales). A l'inverse, les besoins décroissants sur les métiers manuels pourraient à terme favoriser la résorption des tensions au recrutement sur les métiers notamment d'opérateurs ou de la manutention.

Impact sur les compétences

Si le développement des compétences techniques et de production reste la priorité des entreprises, l'après-crise devrait donner lieu à une accélération des besoins en compétences numériques et commerciales

Evolution des besoins en compétences au sein des entreprises interrogées

Questionnaire KYU/AKTO, 160 répondants



Globalement, les besoins prioritaires en compétences ont tous été renforcés par la crise. La montée en compétences des collaborateurs est perçue comme une nécessité pour affronter les défis actuels et à venir.

Ces besoins concernent d'abord le développement des compétences techniques et de production (connaissance du bois et des différents procédés de production : contrecollé, contre-cloué, bois massif...), qui reste la priorité des entreprises. Toutefois, la crise a surtout donné lieu d'un renforcement des besoins en compétences stratégiques (compétences numériques et commerciales).

- Désormais, **les besoins des entreprises en compétences numériques font figure de priorité pour près de 40% des entreprises, contre 20% d'entre elles avant la crise sanitaire.**
 - Ces besoins en compétences numériques sont générés par la transformation digitale des fonctions supports (ex : mise en place de logiciels de gestion de paie ou de plannings, utilisation d'outils digitaux de logistique...).
 - L'automatisation des lignes de production donne également lieu à des nouveaux besoins en compétences numériques (ex : maîtrise de l'informatique de production, des logiciels de CAO/DAO).
- Les **compétences commerciales deviennent un enjeu clé pour près de 40% des entreprises, contre 24% avant la crise sanitaire.** Ces compétences sont générées par la nécessité de trouver de nouvelles cibles clients, d'élargir et de mieux marketer son offre mais également de développer de nouveaux services (dont les plateformes e-commerce ou les services click and collect). Ces compétences sont également associées à la maîtrise d'enjeux logistiques.
- L'accélération des transformations en cours au sein de la branche et des réorganisations d'activité devraient également générer de **nouveaux besoins en management.** Certains employeurs font part de leur volonté de développer au sein de leur entreprise un management agile / de proximité.
- Ces nouveaux besoins donnent lieu à l'émergence de nouveaux métiers et favorisent notamment le développement de profils commerciaux au sein de la branche. Certaines entreprises interrogées insistent néanmoins sur le nécessaire développement de la polyvalence de leurs salariés, en particulier dans les plus petites entreprises.

Impact de la crise sur les métiers

Le secteur du bois connaît de nombreuses mutations qui se répercutent directement sur les évolutions des métiers

MÉTIERS EN DÉCROISSANCE

A court terme, aucun métier n'est en danger de disparition immédiate. Les entreprises anticipent néanmoins une dynamique de décroissance de certains métiers, en lien principalement avec le développement des innovations technologiques. Les entreprises font part part ainsi d'une tendance à la baisse de certains métiers de l'amont forestier et de la première transformation (dont **les bûcherons et les classeurs de bois**). Dans le secteur de la seconde transformation, les métiers manuels (**caissiers et tonneliers** notamment) connaissent une évolution similaire. Présents dans l'ensemble de la filière, les **métiers de la manutention et les opérateurs sont également en recul**. Ils sont régulièrement cités par les entreprises comme des métiers amenés à quasiment disparaître à moyen terme.

MÉTIERS EN DÉVELOPPEMENT

Les innovations technologiques au sein de la filière bois favorisent au contraire le développement de nouveaux métiers au sein de celle-ci. En lien avec **l'émergence de la maintenance prédictive**, les entreprises font ainsi part de la montée en puissance du métier **d'agent de maintenance**. D'après les résultats de l'enquête, le métier de **conducteurs de séchoirs**, qui nécessite entre autres une bonne pratique des outils numériques, constitue également un métier en développement. Sous réserve de mettre en œuvre les actions de formation pertinentes, les entreprises des branches font part de **possibles passerelles d'évolution des bûcherons vers ce métier**. De même, les acteurs de la filière bois évoquent la **possible montée en compétences des opérateurs afin de leur permettre d'exercer le métier de conducteur de lignes**. Les besoins technologiques et leur mise en œuvre favorisent également les **métiers de la conception ou de l'encadrement** au sein des entreprises du bois. Les acteurs du bois apparaissent plus mitigés concernant l'évolution des profils commerciaux, mentionnant plutôt la nécessaire polyvalence des encadrants, en particulier dans les petites entreprises. Le métier de « **technico-commercial** » qui repose lui-même sur une double compétence apparaît néanmoins en développement.

TENSIONS AU RECRUTEMENT

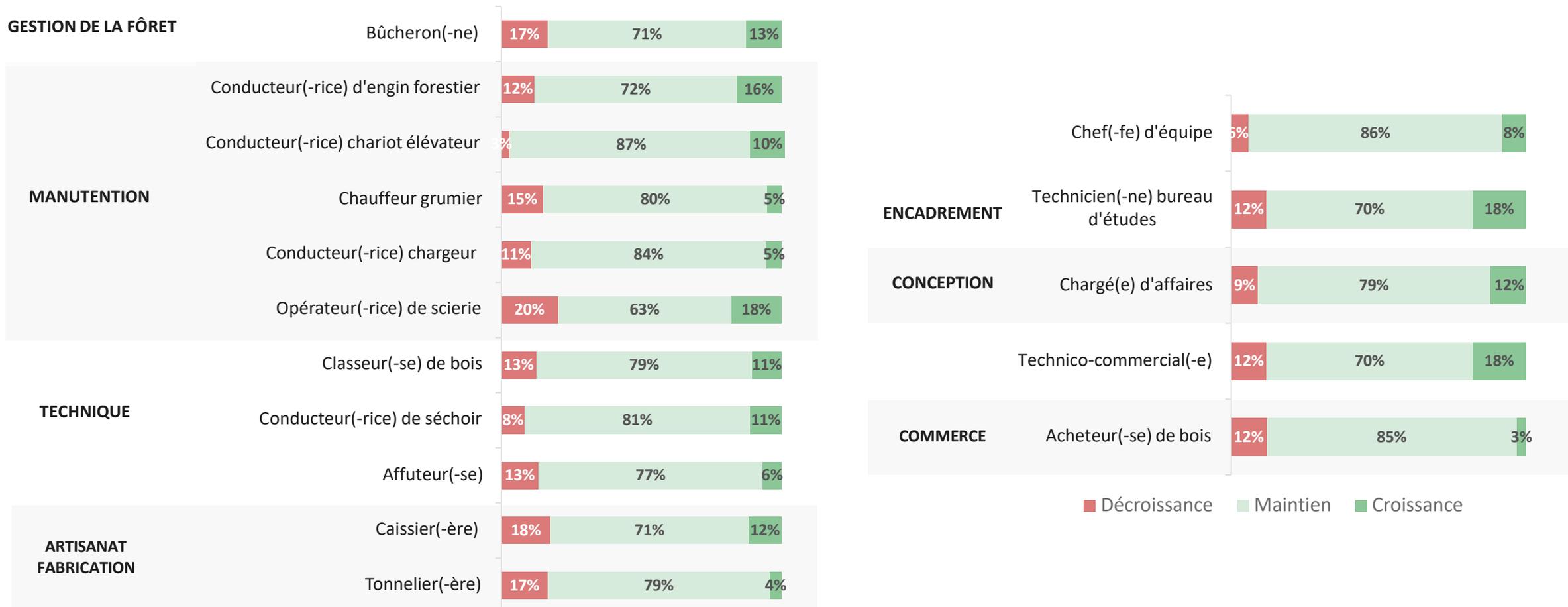
Avant la crise, les entreprises du bois faisaient face à d'importantes tensions au recrutement pour les métiers d'opérateurs (scieries ou travail mécanique du bois), de conducteurs de lignes, de tonneliers (source : cabinet OPAL) d'agents de maintenance, ou de manutentionnaires. L'accélération des innovations technologiques anticipée pourrait donner lieu à une **aggravation des tensions au recrutement des métiers d'agents de maintenance, de conducteurs d'équipements / de ligne automatisée**. Des passerelles au sein de la branche ou entre les branches pourraient néanmoins permettre d'accroître le nombre de candidats disponibles pour ces métiers (ex: agents de maintenance issus des industries automobiles ou navales). A l'inverse, les **besoins décroissants sur les métiers manuels pourraient à terme favoriser la résorption des tensions au recrutement sur les métiers notamment d'opérateurs ou de la manutention**.

Impact de la crise sur les métiers

Le secteur du bois connaît de nombreuses mutations qui se répercutent directement sur les évolutions des métiers

Evolutions quantitatives des métiers présents dans les entreprises interrogées

Questionnaire KYU/AKTO, 189 répondants

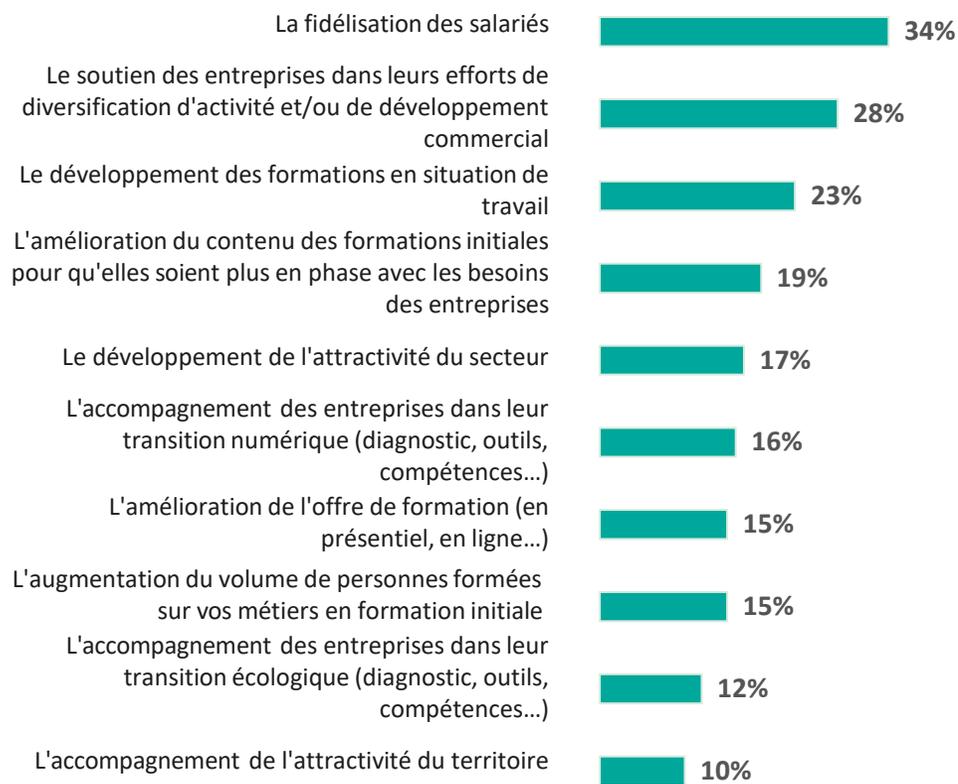


Impact sur les enjeux liés à l'emploi et la formation

Pour affronter les défis actuels et à venir, le développement de la formation fait figure de priorité, accompagné d'efforts visant à favoriser la fidélisation des salariés et à revaloriser les métiers du secteur

Evolution des enjeux prioritaires liés à l'emploi-formation,

Questionnaire KYU/AKTO, 167 répondants



La fidélisation des salariés et l'attractivité du secteur constituent des enjeux cruciaux pour les entreprises du bois.

- La fidélisation des salariés est citée comme « enjeu prioritaire » par plus d'un tiers des entreprises. Les entreprises font face à un turnover très élevé des salariés peu qualifiés en particulier (les manutentionnaires notamment, par ailleurs souvent recrutés en intérim), qui tend parfois à décourager les efforts de formation interne.
- Lors des entretiens, les entreprises identifient également le déficit d'attractivité du secteur du bois comme l'une des principales raisons des tensions au recrutement qu'elles rencontrent, en particulier là aussi pour les métiers les moins qualifiés, qui s'exercent dans des conditions parfois difficiles. Alors que certaines formations peinent à être remplies (ex : dans la tonnellerie), les entreprises font part d'un nécessaire effort de revalorisation des métiers auprès notamment des jeunes.

Pour affronter les défis actuels et à venir, les entreprises de la filière bois vont devoir consentir à un effort important de formation.

- Le développement de la formation doit permettre aux entreprises de la filière bois de passer le cap technologique et permettre aux salariés manuels d'évoluer vers des postes plus qualifiés (les opérateurs pourront ainsi évoluer vers des postes de conduite de ligne notamment).
- L'offre de formation au regard des nouveaux besoins (technologiques notamment) apparaît néanmoins insuffisante et participerait des tensions au recrutement des profils qualifiés.
- Les formations en apprentissage, qui aujourd'hui ne perçue comme une des solutions aux difficultés de recrutement sont selon les entreprises insuffisamment développées (il n'existe pas de formation en apprentissage pour l'ensemble des secteurs, dont le parquet). De même, les formations en situation de travail (AFEST) sont aujourd'hui encore assez peu exploitées.
- Lorsque les formations existent, leurs modalités apparaissent peu adaptées aux spécificités de la filière bois. Certaines entreprises regrettent des rythmes de formation peu compatibles avec leurs besoins et mentionnent des enseignements très éloignés de la réalité des entreprises. Elles évoquent également un degré de spécialisation des formations trop important qui ne permet pas de satisfaire leurs besoins en polyvalence.

Merci de votre attention !



Étude réalisée par le cabinet KYU Associés

136 Bd Haussmann - 75008 Paris | <https://www.kyu.fr/> | + 33 1 56 43 34 33

Equipe projet

Bernard ALBERTI | Edouard JOMIER | Marie BAUCHET